

**DISCOURS DE RECEPTION
ACADEMIE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

THE ROYAL SOCIETY OF CANADA

« La dialectologie aujourd'hui »

Ottawa,, 18 novembre 1999 ; paru dans *Présentations* , vol. 52 ,p. 117-123

C'est surtout grâce à l'amitié de certains et à la confiance d'autres personnes que j'ai l'honneur de faire maintenant partie de cette Société. Je mesure aujourd'hui toute l'étendue du prestige qui s'attache à la distinction dont je fais l'objet : c'est de tout cœur que j'exprime mes vifs remerciements. Pierre Léon, auquel me lie 28 ans de collaboration scientifique et aussi pas mal de plaisirs partagés (l'odeur du pain chaud, les Jolicoeur la phonétique amusante et pas mal de fou-rires !) a assumé la tâche de me parrainer. Merci à lui et aux membres de la Société qui ont bien voulu m'élire. J'adresse aussi mon salut affectueux et reconnaissant à mes collègues des Universités de Montréal, de Québec et de Toronto , où j'ai eu la joie de travailler , que j'ai rencontrés à Strasbourg (au Centre d philologie romane et à l'Institut de phonétique), dans la connivence feutrée des labos et dans ces austères et interminables discussions qu'on appelle des soutenances de thèse, où heureusement on peut laisser parler la joie et l'amitié au traditionnel pot qui les clôture- ce qui console de bien des choses. A mes anciens étudiant(e)s devenus des ami(e)s, notamment celles et ceux de Chicoutimi et de Québec que j'ai eu le plaisir de recevoir récemment à Nancy. J'aime l'occasion qui m'est donnée de saluer particulièrement la mémoire de mon maître Georges Straka (Université de Strasbourg) qui a apporté sa science dans la Belle Province pendant des décennies. Vous le savez, comme lui, je suis un phonéticien de laboratoire, un dialectologue de terrain et un éditeur de textes anciens. Science froide les théories sont utiles mais ce n'est pas de ce côté que se sont portés mes recherches. Persuadé que les faits sont têtus

Pensant qu'il serait séant de faire une belle citation littéraire dans un discours de réception académique, j'ai fait l'erreur d'en chercher une dans un *Dictionnaire de citations*. J'ai trouvé une douzaine de phrases et de formules..mais toutes sont railleuses et disent du mal des Académies et des académiciens ! Ce qui m'a consolé, c'est que le critique le plus incisif, Paul Léautaud, a écrit « Il n'est pas de sentences, de maximes et d'aphorismes dont on ne puisse écrire la contrepartie » !

J'avais pensé me faire plaisir en parlant un peu de géolinguistique, cette branche de la dialectologie, parfois jugée dépassée, science froide, archaïque. les pièces de la charrie, 18 mots pour désigner le croc à repêcher les seaux tombés dans un puits ! Lien avec sociolinguistique.et l'histoire de la langue (essieu est picard) Je me rattache, comme Pierre Léon, au courant linguistique qu'on appelle le variationnisme, avec un goût plus prononcé pour la dimension historique. Au commencement était la variation !

En fait, mon travail actuel, est l'indexation méthodes nouvelles réseaux intranet et internet avec une riche base de données Access en plein développement. Les échanges que suscite cette base seront de plus en plus féconds, p. ex. pour les recherches étymologiques. Je me bats avec les difficultés de lemmatisation et c'est naturel. Chaque avancée technologique (l'informatisation) pose autrement les problèmes en pose de nouveaux outil heuristique modèle dynamique plus que musée ou conservatoire et entraîne un surcroît de réflexion théorique et des corrections théoriques, et je serais heureux d'illustrer cette constatation ultérieurement.

Weinreich

Atlas linguarum Europae L'école canadienne de dialectologie(lavoie 1985 et bien d'autres), Les deux Gaston : Dulong et Bergeron l'ALEC dont mes 10 volumes à partir de 1980 qui sont un modèle du genre. La carte, outil premier

L'objet des sciences sociales diffère profondément de celui des sciences dites dures parce que la connaissance que la société a d'elle-même modifie son propre fonctionnement.

Mais j'ai pensé ensuite que c'est peut-être un sujet trop pointu et technique, qui j'aimerais m'exprimer à propos d'une question plus générale : la Charte des langues et cultures européennes. C'est devenu une question d'actualité et je m'en réjouis. mais aussi un sujet de polémique. Notre problème à nous est différent du vôtre à ce sujet. J'ai pensé que cela pourrait intéresser des Canadiens de savoir un peu comment se pose le problème du plurilinguisme en France, en évitant le ton passionné qui accompagne souvent ce débat linguistique qui touche tellement à la culture et à l'humain L'approche est bien sûr différente des deux côtés de l'Atlantique.:Les créoles sont parlés partout mais il est nécessaire de disposer d'une autre Problème des créoles est différent les nouveaux arrivants doivent-ils avoir des écoles en tagalog (Philippines) ? Il est souhaitable qu'ils apprennent l'anglais

En France, il y a aussi des ethnies multiculturalisme de fait (arabe, noirs)

Distinction à faire entre parler de parité A la limite, on peut considérer que la diglossie (langues génétiquement liées : normand/français ; langues génétiquement différentes : breton/français) est la réalisation locale d'une situation normale qui représente le fonctionnement habituel de toute consciencelinguistique. Certains considèrent le monolinguisque en France comme un artefact qu'on ne peut observer que dans des cas individuels. Chaque personne a besoin de disposer de deux registres de langage soit au sein d'une même langue, soit partagés entre 2 lg soit entre une langue normé et son état local et cela selon la situation. Le registre de la parité est le versant chaud de cette dualité : c'est le patois local de l'occitan ou du breton (badume, selon J. Le Dü) : intimité, fraternité, familiarité, de l'égalité dans le milieu social. Il identifie comme appartenant à une région et à une classe sociale. Son rayon est restreint, limité à l'oralité, et s'il s'écrit, c'est du « parlé-écrit » parodie de l'oral (queneau, Céline..les auteurs patoisants). Le registre de disparité est symétriquement le versant froid : autoité, officiel, formalité, institution. sa capacité de communication est fondée sur l'écrit et s'étend à tous les locuteurs de la langue, de la littérature, de l'enseignement Malgré les apparences, il n'y a pas de continuum : chacun sait normalement dans quel registre il se situe ou cherche à se situer quand il parle. On l'appelle français standard ou mieux standardisé dans la mesure où cette langue participe davantage d'une représentation, d'un imaginaire. C'est un français « convergent (AM H) qui témoigne de la cooccurrence d'usages diversifiés. Il existe depuis longtemps des standards écrits pour le Corse, la Flandre, le Pays basque, l'alsace. Dualité intrinsèque de toute langue. Le système linguistique est-il la règle du jeu général ? le centre de toute linguistique ? Je tends à penser, comme certains actuellement qu'il faut placer l'homme-parlant au cœur de la communication, et que le système est en fin de compte un fait marginal par rapport à la complexité des réalités concrètes, encore mal explorées. Nous plaçons pour une linguistique du sujet parlant plutôt que de la chose parlée.

Adopté par le conseil de l'Europe en 1992, ce traité prévoit la protection et la promotion des langues régionales et minoritaires historiques. A ce jour la Charte a été signée, ratifiée et appliquée par 8 états membres du Conseil de l'Europe (Finlande, Allemagne, Hongrie, Pays-Bas, Norvège, Suisse, Croatie, Liechtenstein). Les gouvernements successifs de la France ont longtemps renoncé du fait que la Constitution (art. 2) stipule « Le français est la langue de la république ». Il est évident, que ce texte va à l'encontre de la tradition centralisatrice de l'Etat français et de sa politique linguistique exclusive

Point de vue institutionnel le 7 mai la Charte a été signée au nom de la France, en l'assortissant de la déclaration préliminaire suivante : les lg rég font partie du patrimoine national, voire européen, et ne sont pas attachées à un territoire ni à une communauté donnée. « le territoire d'une langue, c'est le cerveau de celui qui la parle » (Guy. Carcassonne, rapporteur). Pour répondre aux hostiles, il essaie de rendre compatible la promotion des L R avec le caractère indivisible de la République. C'est un traité « à la carte », et les mesures choisies par la France restent prudentes. Dans l'enseignement, l'introduction des L G doit rester facultative (mi-sept. refus aux nationalistes corses). dans la justice, les administrations, les médias, les mesures retenues sont en nombre limité et gardent un caractère peu contraignant.

La signature de la C. doit être suivie de sa ratification par le Parlement, et celle-ci a été annoncée pour 2000. C'est lors de sa ratification qu'une liste de langues sera adoptée, comprenant celles qui bénéficieront des mesures concrètes prévues dans la partie III de la C. Le gallo y figurerait, pas le normand le poitevin. En France, DOM/TOM inclus, 75 langues ont été présentées par B. Cerquiglini comme candidates aux mesures de protection adoptées par le Conseil de l'Europe. Pour le seul hexagone, elles sont 31. dont l'arabe. Il est sûr que le basque, breton, alsacien catalan sont langues vivantes (à Perpignan, un quotidien et une radio en catalan). En Corse on constate un dynamisme parmi les enfants ; même si les aïeules qui ne parlaient que leur variété de corse. La grand-mère dont parlent les détracteurs qui ne parlait que le breton ou son patois n'a pas survécu à la télé. Dans l'enseignement des collèges et des lycées, 1228 élèves apprennent une langue régionale dans l'Académie de Strasbourg, 3415 dans celle de Bordeaux.

La situation du saintongeais ou du morvandiau p. ex. est plus précaire : il s'agit de survivances parfois comateuses. Des groupes de retraités viennent à l'Université de Nancy rédiger en commun des glossaires et des textes en lorrain. Mais le picard qu'on croyait définitivement anéanti donne des signes de vitalité étonnante :) Nous avons des dizaines de publications annuellement, des revues, une cinquantaine d'associations. Etant auteur d'un système orthographique il me faut bien pratiquer.. et ça n'est pas toujours facile de se colleter avec une langue ancienne, d'adapter le sens de vénérables vocables pour exprimer des faits d'actualité dans une langue naguère considérée par des gens mal informés comme *chitimi*, un mélange d'argot vulgaire, d'archaïsmes et de français écorché. Il y a un des éléments de maîtrise optionnels de picard dans les Universités d'Amiens et de Lille. 200 personnes à Roubaix chaque mois applaudissent des auteurs, parfois jeunes ; il existe deux sites Internet en picard auquel je participe. Les instituteurs ont comme option le gallo le normand ou le picard dans les Instituts de formation.,

Mais malgré ces précautions, le Conseil Constitutionnel a jugé le 16 mai que la C n'était pas conforme à la Constitution, contrairement au rapport d'un excellent juriste. C'est le seul pays de l'U.E. qui consacre la position d'une seule langue officielle sans se référer au statut des autres langues endogènes, implantées de longue date dans le pays. Cela relève d'une conception jacobine. (En réalité, l'école de la république française

ne s'est pas faite contre les langues régionales, comme le croient certains. (abbé Grégoire..). Jules Ferry a voulu que tous apprennent le français pour donner à tous l'égalité des chances).

Il faut donc modifier la Constitution, ce qu'a refusé de faire le Président, le 23 juin. Les réticences restent fortes, à droite comme à gauche. et aujourd'hui il est difficile de savoir comment l'affaire évoluera. Le Premier Ministre de France a redit, le 26 septembre à Strasbourg, sa détermination à faire ratifier la Charte. Les terribles guerres qui ont endeuillé cette année (Kosovo, Timor oriental), où nos pays ont exercé le droit et le devoir d'ingérence, semblent montrer que ces pays ne souffrent pas d'un excès de nation, mais d'une carence de nation, d'une loi commune que les citoyens se donnent pour vivre une histoire commune. Il semble que seule, éviter les réactions identitaires, le repli et la peur de l'autre. Pour l'aménagement linguistique de la France, une solution alternative serait l'adoption d'un texte de loi ; mais celui-ci aurait force moins contraignante qu'un traité international. Ratifier la Charte ne sauvera pas les patois ruraux moribonds mais cela pourrait avoir une grande importance au niveau de la symbolique pour les langues d'oïl. P.ex. l'exception gauloise, à cause de la proximité du breton. (langue britto-romane) devoir de Mémoire, héritages picard, qui manifestent une vitalité littéraire trop méconnue et qui revendiquent une dignité. La place d'une langue minoritaire n'est pas dans un musée, mais dans la rue, entre amis, à la maison. C'est une partie du patrimoine culturel qui mérite respect et protection. savoir-être, savoir-dire, savoir-faire. Il faut le faire savoir.

Les biens culturels ne sont pas des marchandises comme les autres : on a connu à la rentrée un front commun de la droite et de la gauche à propos des cuisines régionales : la quiche lorraine, les rillons de Toursaine, les tourtières canadiennes, c'est bien, mais les langues c'est autre chose. Avantage pédagogique : Les enfants bilingues sont plus éveillés, constatent les psychologues ; ils ont plus de stratégie de communication, comme disent très justement dans leur jargon les pédagogues. Ils ont des facilités pour comprendre les consignes, à s'adapter aux personnes et aux situations. Il est significatif que le débat actuel devienne davantage une apologie du bilinguisme que des langues régionales ! Qui s'oppose encore à la diversité linguistique ?

L'enseignement précoce des langues dès la Maternelle favorise l'apprentissage de la langue nationale Les enfants ilingues Les écoles « diwan » (accroissement de 21% cette année) les calendretas occitanes les ikaskola basques etc. attirent de bons élèves et se portent bien. Aucun danger pour la langue nationale, au contraire pour beaucoup d'élèves, motivation supplémentaire : journal entièrement en picard par des élèves de 16-17 ans d'Hirson a redynamisé l'apprentissage du français et de l'anglais. Certes il faut rester prudent et ne pas en faire trop ! L'apprentissage d'une langue régionale unique conduirait au ghetto linguistique. Les jeunes ont besoin sur le marché du travail de deux ou trois langues. Nous en sommes loin ! Il est trop tôt pour savoir si la Charte, qui doit faire l'objet d'un débat parlementaire, fera pencher ou non vers l'enrichissement et l'ouverture. Mais pour l'instant, il n'y a pas de signe de fermeture.

Je me hâte de conclure bien que mon action à venir : Internet va mettre fin à l'isolement géographique. Majoritairement, selon un sondage, les Français se prononcent contre l'uniformisation, pour la diversité et l'harmonisation. Notre Président s'écriait en septembre, au concours de labour :: « Nous sommes tous des paysans ! » La campagne en faveur du roquefort va de pair avec le plaisir de parler occitan. Les malentendus sont nombreux, et pour beaucoup, il s'agit de variations culturelles mais parfois de querelles sémantiques, de mots mal interprétés. Et les linguistes peuvent ici jouer son rôle.

J'adhère pleinement aux buts que se fixe cette compagnie, progrès des connaissances, et de la compréhension mutuelle dans un esprit humaniste. Le goût de l'avenir (J C Guillebaud, *la refondation du monde*, Seuil, 1999), autrement dit l'idée de progrès, la raison critique (et non la terreur ; l'universel et pas la barricade ; la justice et la liberté de l'individu qui sait dire « moi » mais en sachant que le moi ne peut pas vivre sans l'autre.

La Canada, malgré ou à cause de l'accroissement d'information qu'on domine difficilement, est encore mal connu en France, dans sa réalité d'aujourd'hui. Les clichés foisonnent. Je vais essayer de me rendre digne de cette prestigieuse Compagnie en faisant mieux connaître, dans les milieux que je fréquente, les richesses culturelles qu'apporte au monde, aujourd'hui, un pays auquel je suis profondément attaché.
